

Article 22 du Règlement

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

CARREFOUR PME

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir de nouveau au nom des petites et moyennes entreprises de la ville de Québec. Celles-ci ont la chance d'avoir «Carrefour PME» à leur secours depuis novembre 1985, une opération que nous considérons unique.

Le but de ce service est d'inciter ces PME à se prévaloir des services et programmes des deux niveaux de gouvernement pour toute question de recrutement de personnel, de maintien et de développement de l'emploi. Monsieur le Président, ces PME de Québec doivent remercier la Commission d'emploi et d'immigration du Canada, le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain à qui revient l'initiative.

Bravo pour cet accord commun! Lorsqu'il y a dialogue, monsieur le Président, on arrive inévitablement à accomplir de belles choses. Cette sensibilisation aux subventions consenties aux PME touchera près de 2,000 sociétés. Cela s'inscrit dans la politique gouvernementale canadienne voulant laisser à la petite entreprise toute l'initiative et toute la place qu'elle peut prendre. Laissons nos PME occuper les secteurs qu'elles sont en mesure de combler et nous aurons davantage de succès dans la création d'emplois, et notre économie ne s'en tirera que mieux.

Monsieur le Président, nous croyons à l'entreprise privée et à la liberté d'action de celle-ci.

* * *

[Traduction]

LES RÉFUGIÉS

LES CONSEILS DONNÉS PAR DES CONSULTANTS ET DES AVOCATS PRÉSUMÉMENT MALHONNÊTES

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a ordonné récemment une enquête sur de prétendus réfugiés. C'est là une initiative qui démontre la nécessité de repérer les cas illicites pour faciliter l'étude et le règlement des nombreux dossiers légitimes. Toutefois, la ministre n'a pas fait preuve de pondération. Hier, par exemple, la collectivité portugaise de Toronto a signalé que de nombreuses personnes sont attirées au Canada et induites en erreur par une foule d'avocats et de conseillers spécialisés en matière d'immigration. Non seulement il s'agit de renseignements fallacieux, mais les honoraires exigés de futurs citoyens sont vraiment exorbitants.

Cette plainte toute récente ne vise pas un nouveau phénomène. Cette façon d'agir existe depuis un certain nombre d'années. De fait, j'ai eu des conversations avec des contribuables qui m'ont prouvé noir sur blanc comment ils avaient été bernés par de nombreux conseillers. Par conséquent, si la ministre veut se débarrasser de prétendus réfugiés, comme elle devrait le faire, il lui faudrait être disposée à dépister les consultants et les avocats spécialisés en immigration qui vivent aux dépens de particuliers innocents et confiants.

Je demande à la ministre d'amorcer immédiatement une enquête sur cette façon d'agir malhonnête et de présenter des règlements qui mettront fin à cette extorsion.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Richard Grisé (Chambly): Monsieur le Président, c'est bien connu, les bonnes nouvelles ne retiennent pas en général l'intérêt des médias nationaux bien que celles-ci ne manquent pas depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe conservatrice. Par exemple, Statistique Canada, après nous avoir informés des centaines de milliers d'emplois créés par notre gouvernement depuis septembre 1984, a publié cette semaine les plus récentes statistiques sur le taux d'inflation. Ainsi, pour l'année qui vient de se terminer, le taux d'inflation s'est situé à 4 p. 100. Monsieur le Président, on doit retourner aussi loin qu'en 1971 pour retrouver une telle performance à ce chapitre. Les chiffres dévoilés par Statistique Canada sont une nette démarcation par rapport aux taux pyramidaux auxquels l'ancien gouvernement libéral avait habitué les consommateurs canadiens. La stabilité du taux d'inflation au cours des derniers mois a créé un climat de confiance favorable à la reprise économique.

Monsieur le Président, les politiques du gouvernement conservateur en matière d'économie permettent maintenant à la population canadienne d'oublier les années sombres du régime libéral. Bien qu'on en parle peu, ces statistiques, j'en suis sûr, réjouissent les consommateurs canadiens.

* * *

● (1110)

[Traduction]

LES PÊCHES

L'OCTROI DE PERMIS DE PÊCHE AUX PALOURDES

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour demander au premier ministre (M. Mulroney) de bien regarder comment son gouvernement se laisse manipuler par des conservateurs qui n'hésitent pas à faire passer leur propre intérêt financier avant le bien-être du pays. L'escroquerie des palourdes du Cap-Breton est le dernier exemple en date du manque d'intégrité du gouvernement. Le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) a renversé la décision de ses hauts fonctionnaires afin d'octroyer deux précieux permis à la Mother Snow's Fine Foods Ltd. Le ministre du Revenu national (M. MacKay) a exercé des pressions sur le ministre des Pêches et des Océans pour le compte des dirigeants de cette entreprise. Pendant ce temps-là, le ministère du Revenu national essayait de récupérer des milliers de dollars dus depuis longtemps par ces mêmes dirigeants.